

Évaluations en cours et en fin de formation

Auto-école Provence réalise des évaluations en cours et en fin de formation pour mesurer les acquis, identifier les difficultés et adapter la suite du parcours. Ces évaluations sont distinctes de l'évaluation préalable réalisée avant l'engagement en formation.

1. Évaluation de la formation théorique

Les résultats des séries réalisées sur Ici Code de Planète Permis permettent de suivre l'évolution de l'élève et de repérer les thèmes à retravailler. L'analyse porte sur la régularité des résultats et la compréhension des erreurs, au-delà d'un score obtenu sur une seule série.

Les corrections automatisées et les échanges avec un enseignant, lors des séances accompagnées ou selon sa disponibilité, permettent de reprendre les difficultés. Les révisions sont orientées vers les connaissances et les situations insuffisamment maîtrisées.

2. Évaluation progressive de la conduite

Les compétences et sous-compétences travaillées, leur niveau d'acquisition et les observations pédagogiques sont renseignés dans Parcours Conduite / Coach PRO. L'historique des leçons permet de situer les évaluations dans le parcours de l'élève.

L'élève dispose d'espaces d'autoévaluation et d'expression de son point de vue. L'échange avec l'enseignant permet de comparer son ressenti aux observations réalisées en conduite et de préciser les objectifs à poursuivre.

À 10 heures : bilan systématique de l'étape 1

Ce bilan fait le point sur la maîtrise du véhicule et les compétences de la première étape : installation, utilisation des commandes, direction et trajectoire, démarrage et arrêt, dosage de l'accélération et du freinage, boîte de vitesses, observation et premières manœuvres, selon les éléments déjà travaillés.

L'enseignant identifie les acquis, les actions encore réalisées avec aide et les difficultés à reprendre. Le bilan à 10 heures ne vaut pas validation automatique de l'étape 1 : la suite de la formation dépend du niveau constaté.

À 15 heures : évaluation complémentaire possible

Une évaluation intermédiaire peut être réalisée selon les besoins. Elle permet notamment de vérifier l'évolution depuis le bilan précédent, de reprendre une difficulté persistante et d'ajuster les objectifs avant l'examen blanc.

3. À 20 heures : examen blanc

Dans le parcours de 24 heures, un examen blanc est réalisé à 20 heures de conduite. Il constitue une mise en situation d'évaluation globale permettant d'identifier les points forts, les difficultés et les besoins de préparation.

Éléments appréciés

L'évaluation porte sur la maîtrise des commandes, la recherche d'informations, l'adaptation de l'allure, l'application des règles, la communication, le partage de la chaussée et les distances de sécurité. L'autonomie, l'anticipation et la prise en compte des risques sont également examinées.

Les situations proposées permettent d'apprécier les compétences en circulation et lors des manœuvres, ainsi que la capacité à appliquer les connaissances de sécurité du véhicule et des usagers. Les interventions nécessaires de l'enseignant et les comportements compromettant la sécurité constituent des points prioritaires à reprendre.

Restitution à l'élève

L'enseignant explique les résultats et les observations. Il distingue les compétences maîtrisées, celles restant fragiles et celles qui nécessitent un travail complémentaire. Les conclusions sont consignées dans le suivi pédagogique et servent à définir la préparation qui suit.

L'examen blanc à 20 heures est un repère pédagogique : il ne constitue ni une réussite à l'examen officiel ni une validation automatique de l'ensemble de la formation.

4. Les quatre dernières heures : préparation au permis

Dans le parcours de 24 heures, les quatre dernières heures sont consacrées à la préparation au permis. Leur contenu est adapté aux résultats de l'examen blanc : consolidation des compétences fragiles, autonomie, anticipation, manœuvres et situations nécessitant une attention particulière.

Les compétences sont réévaluées au cours de cette préparation. En fin de parcours, l'enseignant fait le point avec l'élève sur son niveau, les progrès réalisés et les éventuelles difficultés persistantes. Cette appréciation finale permet de déterminer la suite de la préparation et d'échanger sur la présentation à l'examen.

Si des besoins subsistent, ils sont expliqués à l'élève. Une proposition complémentaire précise les objectifs et les prestations envisagées. Les 24 heures ne constituent pas une garantie de préparation suffisante ou de réussite.

5. Traçabilité et adaptation au parcours

Les résultats, observations et objectifs à poursuivre sont conservés dans le dossier pédagogique. Les bilans et l'examen blanc peuvent ainsi être rapprochés de l'historique des leçons et de l'évolution des compétences.

Les repères horaires ci-dessus décrivent le parcours de 24 heures préparant à l'examen. Pour l'AAC et la conduite supervisée, la préparation à l'examen est distinguée de l'appréciation des compétences en fin de formation initiale avant la phase avec accompagnateur. Le départ avec accompagnateur ne résulte pas du seul nombre d'heures effectué.